
<u>Nombre de membres en exercice:</u> 11	Séance du lundi 18 janvier 2021 L'an deux mille vingt-et-un et le dix-huit janvier l'assemblée régulièrement convoquée le 11 janvier 2021, s'est réunie sous la présidence de Alain FOGARIZZU.
<u>Présents :</u> 10	
<u>Votants:</u> 10	<u>Sont présents:</u> Alain FOGARIZZU, Doris COUENNE, Claude SANZ, Stéphane AUBERT, Ghislaine DEBERTHE, Pauline CHARRIER, Sonja DE COSTER, Marie-Noëlle DENIS, François BUZIN, Fabienne DELFAU <u>Représentés:</u> <u>Excuses:</u> Xavier MAILLARD <u>Absents:</u> <u>Secrétaire de séance:</u> Stéphane AUBERT

Ouverture de la séance à 20h30

Comme décidé lors de la réunion du conseil municipal du 7 décembre 2020, une consultation des habitants et propriétaires de résidences secondaires de Quissac a été menée.

Le conseil municipal a procédé à l'ouverture de tous les plis reçus, avec ou sans l'enveloppe nominative, à l'exception de 2 enveloppes blanches intitulées "Mairie de Quissac", qui n'étaient pas des originaux.

Au total, 119 expressions, dont 78 nominatives, ont été recueillies.

Il ressort de la consultation une large majorité de personnes exprimant leur désaccord avec l'implantation du parc éolien :

	% votes exprimés
27 En accord avec l'implantation du parc éolien,	22,69%
84 En désaccord avec à l'implantation du parc éolien,	70,59%
2 NE SAIT PAS,	1,68%
6 NE SE PRONONCE PAS,	5,04%

Toutes les enveloppes et les bulletins sont conservés en mairie.

Fin de la séance : 21h45.